

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur toujours actif

Le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur est intervenu devant le Sénat à propos des projets de loi de moralisation de la vie politique. Il a ainsi défendu un amendement « destiné à mettre fin à la prolifération des pseudo-partis de commodité, permettant de recueillir quelques subsides ».

L'élu s'est prononcé, en revanche, contre la suppression de la réserve parlementaire. « Celle-ci est devenue équitable et totalement transparente », a insisté le sénateur, qui craint « une perte de revenus pour les petites communes et les communes rurales ».

Opposé aux « emplois familiaux », Jean-Pierre Sueur a souhaité qu'en cas de non-réélection d'un élu, son attaché parlementaire puisse bénéficier du statut de licencié économique.

Par ailleurs, lors des questions d'actualité au Sénat, l'élu socialiste a interpellé le gouvernement sur les 2.247 migrants qui ont péri en Méditerranée depuis le mois de janvier, craignant que ce chiffre ne double d'ici la fin de l'année. ■